

Communauté d'agglomération Cap Atlantique
Département de la Loire-Atlantique

Cap Atlantique

COMMUNE DE LA
BAULE-ESCOUBLAC

VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1 approuvée le 20 novembre 2015

Modification n°2 approuvée le 15 novembre 2019

Modification n°3 approuvée le 28 juillet 2023

4.2.6

Plan de la commune
Echelle 1/ 8 800

LA BOITE
DE
L'ESPACE

URBANISTES ASSOCIÉS

La boîte de l'espace
18 boulevard Babin Chevoise
44200 Nantes
02 40 20 30 57
contact@laboitedelespace.fr
www.laboitedelespace.fr

Zonage

UA : Centres urbains mixtes

UB : Zone à dominante résidentielle composée d'un tissu pavillonnaire

UC : Zone d'habitat collectif

UD : Zone d'habitat mixte (secteurs des Villas)

UE : Cimetières

UG : Hameaux constitués

UGV : Aire d'accueil des gens du voyage

UI : Zone d'activités économiques

UL : Campings

US : Équipements à usage principalement sportif

UV : Secteur Victoire

1AUE : Zone à urbaniser dédiée aux équipements publics

1AUP : Zone à urbaniser avec orientations d'aménagement et de programmation

1AUI : Zone à urbaniser à vocation économique

A : Zone agricole

Ah : Constructions isolées à usage non agricole

Ap : Zone agricole pérenne

N : Zone naturelle

Na : Secteur de l'aérodrome

Ne : Ouvrages et aménagements de service public à réaliser ou existants

Ngv : Aire légère d'accueil des gens du voyage

Nh : Constructions isolées destinées à l'habitation

Nl : Campings à dominante naturelle

Np : Zone naturelle agricole pérenne

Npl : Plage

Npo : Domaine public portuaire

Nr : Espace remarquable au sens de la Loi Littoral

Ns : Zones à vocation sportive ou de loisirs

Prescriptions surfaciques

Zone non aedificandi

Zone humide protégée

Orientations d'aménagement

Espace Boisé Classé

Emplacement Réserve

Eléments de paysage à protéger au titre de l'article L123-1-5 7° du code de l'urbanisme

Prescriptions ponctuelles

Changement de destination

Constructions protégées au titre du L123-1-5 7°

Prescriptions linéaires

Cours d'eau

SPR1 : secteur situé dans le périmètre 1 du SPR
SPR2 : secteur situé dans le périmètre 2 du SPR
SPR3 : secteur situé dans le périmètre 3 du SPR

N° ER	OBJET	SUPERFICIE	BENÉFICIAIRE
ER1A	Elargissement de la route de Ville Joie	1157,52	Commune de la Baule-Escoublac
ER3A	Aménagement du carrefour Av. Bertho / Route de Rezac	673,97	Commune de la Baule-Escoublac
ER8A	Elargissement du chemin de Kertaray	184,90	Commune de la Baule-Escoublac
ER22A	Création de voie (allée de l'Amiral)	1932,46	Commune de la Baule-Escoublac
ER35A	Aménagement de l'espace public (Avenue de la Morandais)	2181,52	Commune de la Baule-Escoublac
ER37A	Création d'un cheminement (entre la Torre et l'avenue de la Morandais)	1054,88	Commune de la Baule-Escoublac
ER47A	Création d'une liaison douce (le long de la Torre, limite Guérande)	175,05	Commune de la Baule-Escoublac
ER56A	Aménagement d'un sentier et gestion du cours d'eau de la Torre et création d'un bassin de rétention (avenue de la Morandais-Nord)	9014,62	Commune de la Baule-Escoublac
ER57A	Création d'un parc paysager et zone d'expansion de crues (secteur Prémaire)	95165,29	Commune de la Baule-Escoublac
ER57A	Création d'un parc paysager et zone d'expansion de crues (secteur Prémaire)	591,71	Commune de la Baule-Escoublac
ER57A	Création d'un parc paysager et zone d'expansion de crues (secteur Prémaire)	1124,35	Commune de la Baule-Escoublac
ER60A	Zone d'expansion naturelles des crues (secteur Pont Saillant)	10467,59	Commune de la Baule-Escoublac
ER64A	Réalisation d'un cheminement piéton de liaison entre l'avenue Guy de la Morandais et le Boulevard Jean Joseph de Cacqueray avec passage de canalisation en tréfonds	147,60	Commune de la Baule-Escoublac
ER1N	Servitude EP en tréfonds - cours d'eau du Loqui et cheminement piéton	1558,44	Commune de la Baule-Escoublac
ER2N	Création d'un chemin piéton le long de la Torre et d'un bassin de rétention	3325,44	Commune de la Baule-Escoublac
ER5N	Bassin de rétention (secteur Noëlles)	6257,34	Commune de la Baule-Escoublac
ER9N	Elargissement de l'avenue de la Lieutenantante alOm	254,99	Commune de la Baule-Escoublac
ER13N	Bassin de rétention (Nérac)	1855,27	Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique
ER16N	Futur services techniques (Kerquessaud)	42060,78	Commune de la Baule-Escoublac
ER18N	Aménagement de voie (Brédérac)	291,41	Commune de la Baule-Escoublac
ER19N	Aménagement de voie (Bois d'amour)	1474,71	Commune de la Baule-Escoublac
ER21N	Liaison entre l'avenue Marcel Rigaud et l'avenue du Bois d'Amour, largeur 6m et passage de canalisation (suite du 20N)	875,51	Commune de la Baule-Escoublac
ER22N	Aménagement d'une voirie de liaison entre le boulevard Jean de Cacqueray et l'avenue de Mésoré	1335,87	Commune de la Baule-Escoublac
ER27N	Liaison piétonne entre le cimetière Mermoz et l'avenue Dolivet	1033,25	Commune de la Baule-Escoublac
ER29N	Liaison entre l'avenue Antoine Louis et l'avenue du Breton	222,46	Commune de la Baule-Escoublac
ER30N	Création de voie (boulevard Caillaud)	686,97	Commune de la Baule-Escoublac
ER32N	Aménagement du carrefour (route du Rocher)	276,01	Commune de la Baule-Escoublac
ER35N	Aménagement du carrefour (Av. de la Forge/H. Bertho)	22,08	Commune de la Baule-Escoublac
ER36N	Création d'un carré jardinier (Escoublac-Mésoré)	11188,28	Commune de la Baule-Escoublac
ER37N	Régularisation emprise vélocécan (Ville Joie)	280,26	Commune de la Baule-Escoublac
ER38N	Création d'un trottoir (Av. de Lyon)	251,36	Commune de la Baule-Escoublac
ER41N	Aménagement du chemin d'accès au Château de Lesnérac	1791,03	Commune de la Baule-Escoublac
ER42N	Voie publique (Ferronnier)	2489,20	Commune de la Baule-Escoublac
ER44N	Zone de loisirs (sud Lesnérac)	14629,92	Commune de la Baule-Escoublac
ER46N	Création d'une voie de desserte de 8m de large	256,85	Commune de la Baule-Escoublac
ER47N	Aménagement d'un parking	5264,65	Commune de la Baule-Escoublac